

**La douleur aigüe :  
prévenir, évaluer, prendre en soin**

**PUBLIC**

Tout professionnel exerçant auprès des personnes âgées ou vieillissantes :

- médico-social (infirmier, aide-soignant, AMP...)
- de service aux personnes

**PREREQUIS**

Aucun

**NOMBRE DE PARTICIPANTS**

12 personnes maximum

**DUREE**

2 jours soit 14 heures

**INTERVENANTE**

Infirmière diplômée d'état

**MODALITES PRATIQUES**

- . Formation en présentiel
- . Intra et inter établissement
- . Prochaine session :  
23, 24 mai 2024  
A Arzacq (64)
- . Devis sur simple demande
- . Accessibilité handicapé :  
Nous consulter
- . Inscription par mail / téléphone

**VALIDATION**

Attestation de formation (DPC pour les infirmiers et les aides-soignants)

**DISPOSITIF DE L'ACTION**

*En amont* : Prévisite, recueil des besoins des participants

*Au cours de formation* :

Evaluation lors des mises en situation, des études de cas et réflexions de groupe

*En fin de formation* :

Evaluation des acquis par post-test et évaluation de la satisfaction des participants

*A 3-6 mois* : Evaluation à distance

La Haute Autorité de Santé a publié des recommandations professionnelles portant sur l'évaluation et la prise en charge thérapeutique de la douleur.

Les recommandations abordent les thèmes suivants :

- Les principes généraux de la prise en charge de la douleur chez les personnes âgées
- L'évaluation de la douleur chez les personnes âgées et le traitement de la douleur

Toute personne âgée qui souffre a droit à une prise en charge au même titre qu'un patient plus jeune, les principes fondamentaux de celle-ci restant les mêmes, à condition de respecter les modifications pharmacologiques dues à l'âge. Les professionnels du soin, en structure ou à domicile, rencontrent des difficultés dans la prise en soin de la douleur, qui nécessite une mise à jour des différents savoirs : savoirs, savoir-faire et savoir-être.

**OBJECTIFS**

Le stagiaire sera capable de ...

- Comprendre le phénomène douloureux
- Prévenir l'apparition de la douleur (selon son champ de compétences)
- Evaluer la douleur aigüe
- Prendre en soin la personne douloureuse (selon son champ de compétences)

**PROGRAMME**

Le fil conducteur de cette formation est la prise en compte de la spécificité de chaque profession pour deux raisons :

- ✓ Resituer le référentiel de compétences de chaque profession afin de comprendre mutuellement ses propres fonctions et missions ainsi que celles de ses collègues
- ✓ Susciter une réflexion commune à la prise en soin de la douleur, en fonction du champ de compétence de chacun

**Module 1 : La douleur**

La législation, les mécanismes de la douleur, les différents types de douleur, la souffrance morale, la subjectivité de la douleur, les facteurs culturels, l'expression de la douleur, les spécificités du public accueilli.

La douleur aigüe

La douleur lors d'un acte de soin

**Module 2 : Les préventions primaires, secondaires, tertiaires de la douleur (selon son champ de compétences)**

La posture professionnelle, la communication, l'organisation des soins, le suivi des actions.

**Module 3 : L'évaluation**

Les outils d'évaluation et leur utilisation.

L'observation clinique de la personne algique.

La transmission en équipe pluridisciplinaire et le suivi.

**Module 4 : Le traitement et l'approche non médicamenteuse (selon son champ de compétences)**

Les traitements médicamenteux et leurs surveillances.

Les moyens non médicamenteux : l'écoute active et la relation d'aide, les soins de confort.

La prise en soin graduée en lien avec les ressources du territoire et les modalités d'adressage.

**MODALITES PEDAGOGIQUES**

- Diaporama
- Apports théoriques
- Analyse de pratique : réflexions et échanges autour d'expériences de prise en soin de la douleur qui soulèvent des questions ou des difficultés
- Remise d'un livret pédagogique